



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le **06 DEC. 2021**

LE MINISTRE

N/Réf : CE 834982

V/Réf :

clw Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 18 octobre 2021, vous m'avez fait parvenir la motion de votre conseil municipal relative aux conséquences potentielles du projet de révision du règlement REACH de la Commission dans le cadre de sa « *stratégie pour la durabilité dans le domaine des produits chimiques* » sur la filière française des huiles essentielles de lavande et de lavandin. Vous attirez mon attention, plus particulièrement, sur la menace que ferait peser ce projet s'il exigeait une classification de ces huiles essentielles dans les produits dangereux.

Je partage pleinement votre inquiétude et tenais à vous indiquer les éléments suivants.

Le règlement REACH (Registration, Evaluation, Authorization and restriction of Chemicals) vise à recenser, évaluer et contrôler les substances chimiques fabriquées, importées, mises sur le marché européen. Il oblige ainsi le distributeur et l'utilisateur de substances chimiques à déposer, par le biais de l'enregistrement, un dossier par substance évaluant les risques et les dangers d'un tel produit. Dans ce cadre, cette réglementation concerne dès à présent les huiles essentielles. Toute révision de celle-ci impacte la filière des huiles essentielles de lavande et lavandin.

Ceci étant dit, les travaux au niveau européen ne sont qu'au début du processus. Nous avons donc le temps d'agir pour préserver notre patrimoine. En effet, dans sa stratégie pour la durabilité dans le domaine des produits chimiques, la Commission a annoncé la nécessité de réviser la réglementation REACH. Pour ce faire, elle a publié deux feuilles de route début mai 2021 qui ont fait l'objet de consultations publiques et de premières discussions fin juin au sein du CARACAL, comité réunissant les autorités compétentes de tous les États membres et les parties prenantes. S'ouvre désormais une phase de travaux plus approfondis au cours de laquelle d'autres consultations seront organisées par la Commission qui seront l'occasion pour les acteurs de la filière et pour le Gouvernement de faire valoir leur positionnement et de présenter leurs propositions.

.../...

Monsieur Maurice BOISSOUT
Maire de Chamaret
Mairie
70, route de Grignon
26230 CHAMARET

78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
Tél : 01 49 55 49 55

Ainsi, une première consultation plus complète sur la révision du règlement CLP a été ouverte début août et se termine mi-novembre.

Ce premier stade de discussions est toujours en cours, et la Commission n'a pas encore publié de proposition législative. Dans ces conditions, l'adoption d'une réglementation révisée n'interviendra probablement pas avant le 4ème trimestre 2022 au plus tôt. De plus, différentes consultations publiques seront organisées courant 2022 par la Commission sur ces évolutions du règlement REACH et pourront être l'opportunité pour les acteurs de la filière et pour le Gouvernement de faire valoir leur positionnement et de présenter leurs propositions.

Soyons clairs : le Gouvernement sera aux côtés de la filière pour la défendre et assurer sa pérennité. Cette filière fait partie de notre identité. ||

Je suis conscient des inquiétudes que la révision de cette réglementation peut susciter auprès des producteurs de lavande et de lavandin. J'ai aussi alerté les autres ministères concernés, en particulier les ministères de la Transition écologique, de la Santé, et du Travail, sur la nécessité de prendre en compte les spécificités de cette filière dans la révision de la réglementation REACH. Les acteurs de la filière seront régulièrement informés et consultés tout au long du processus législatif européen qui s'annonce, comme cela avait été le cas lors de la précédente révision de la réglementation REACH.

Un comité de concertation a été mis en place à cet effet. Il se réunira le 8 décembre prochain et associera les ministères concernés et l'ensemble des représentants de la filière. ||

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

*Soyez assuré de ma mobilisation sur le sujet
Très Respectueusement*

Julien DENORMANDIE →